

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de CRUZILLE  
**Séance du 20 mars 2015**

Nombre de membres afférents au Conseil : 11  
Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents à la séance : 10  
Date de la convocation : 13 mars 2015

L'an deux mil quinze et le 20 mars, les membres du Conseil Municipal de Cruzille, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales, sous la Présidence de Monsieur Gilles CHARPY-PUGET, Maire.

Présents : Monsieur Bernard MOINE, Mesdames Armelle CHAPUIS-TILMAND et Karine RATTEZ, Messieurs Lionel CHEVALIER, Maxime RENARD, Thibaut GUILLEMAUD, Jean-Christophe BALDASSINI et Christophe POINT et Cédric CREMONA.

**Objet : Compte-rendu de la réunion du conseil municipal**

**Délibération :**

Vu la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 parachevée par la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 qui impose l'élaboration de schémas de mutualisation des services avant le 31 mars 2015,

Vu l'article L 5211-39-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose qu'« afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux, le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et ceux des Communes membres. Ce rapport comporte un projet de schéma de mutualisation des services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat. Le projet de schéma prévoit notamment l'impact prévisionnel de la mutualisation sur les effectifs de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et des Communes concernées et sur leurs dépenses de fonctionnement ».

Les autres enjeux principaux du schéma de mutualisation sont :

- une optimisation de la gestion pour éviter les doublons
- la recherche d'économies d'échelles
- un meilleur service rendu aux habitants

Le Conseil Municipal donne un avis favorable, à l'unanimité, au projet de schéma de mutualisation des services élaboré par la Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône.

Le Maire,  
Gilles CHARPY-PUGET

